

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

JANVIER 2019

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96
M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Profession de Foi :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Service de l'Évangile auprès des malades
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.01 au 31.01.2019) :

- Vendredi 04.01.2019 : 18 H 00 *Messe*
- Dimanche 06.01.2019 : 09 H 00 *Messe*
Intention : MEYER Louis
- Vendredi 18.01.2019 : 18 H 00 *Messe*
- Samedi 26.01.2019 : 18 H 00 *Messe*

❑ Durant le mois de janvier 2019 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

2. Calendrier des manifestations – Erratum

Trois erreurs se sont glissées dans le calendrier des manifestations qui était joint au bulletin du mois de décembre 2018, à savoir :

❑ Association Carnaval des Enfants :

- le **carnaval** aura lieu le **24 février 2019** et non le 03 février ;
- le **marché de l'Avent** se tiendra le **30 novembre 2019** et non le 22 novembre.

❑ Le **KT Fête** aura lieu le **23 novembre 2019** et non le 30 novembre.

3. Après-midi récréatives – 3^{ème} âge

Mme HARTMANN informe les personnes âgées de 60 ans et plus que les après-midi récréatives organisées à leur intention au Club House auront lieu les **lundis 07 et 21 janvier 2019** à partir de 14 heures.

Venez nombreux passer un agréable moment de détente, en cette triste période hivernale !

4. Chasse – avis aux promeneurs

Les chasseurs ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur l'ensemble du territoire chassable **les samedi 05 et 19 janvier 2019 et le dimanche 20 janvier 2019**.

5. Communiqué de la Musique Municipale de CARSPACH

La Musique Municipale de CARSPACH organise pour la 8^{ème} année consécutive à HIRTZBACH un repas suivi d'un après-midi dansant **dimanche 20 janvier 2019** au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH (dès 11 h 30).

L'animation sera assurée par Patrick WOLFER.

Menu :

Apéritif de bienvenue ;

Tartelette au saumon ;

Gigolette de poulet, knepfla, mousse de légumes ;

Le fromage ; Le dessert, le café.

Prix par personne : 28 € (14 € jusqu'à 12 ans).

Inscription auprès de Pascale et Christophe KNECHT – Tél. : 03.89.40.10.10 au plus tard pour le 12.01.2019. Réservation obligatoire – places limitées.

6. Soirée théâtre en dialecte

L'association Fête des Rues organise une soirée théâtrale au Foyer Saint Maurice, **le samedi 26 janvier 2019 à 20 heures**.

Le Cercle Théâtral Alsacien jouera une pièce en dialecte alsacien « **DR SCHWINDELMAYER** » (de Claude DREYER, en trois actes).

Ouverture de la caisse : 19 h 15

Ouverture du rideau : 20 h 15

Une prévente de billets aura lieu les samedis 05, 12 et 19 janvier 2019 :

- au Foyer, de 10 h à 12 h ;
- par téléphone au 03.89.40.11.76.

Renseignements au 03.89.40.99.21 ou 03.89.08.80.78.

Venez nombreux passer un bon moment, rire garanti !

7. Communiqué de la Société d'Histoire du Sundgau

Samedi 9 février 2019 à 14h30 : la Société d'Histoire du Sundgau propose une conférence à Hirsingue, dans les locaux de l'association Allimann-Zwiler, entre Hirtzbach et Hirsingue (RD 432).

Philippe Lacourt présentera la vie quotidienne à Hirtzbach vers 1850, à travers les récits d'enfance de Laurent Hartmann. Marc Glotz évoquera quant à lui l'histoire de la famille de Reinach-Hirtzbach.

Sur place, possibilité d'acheter deux livres : *Laurent Hartmann (1846-1927)*, *Souvenirs et promenades d'un Sundgauvien dans la seconde moitié du XIXe siècle*, et *Antoine de Reinach-Hirtzbach (1741-1815), de l'Ancien Régime à l'ordre nouveau*.

8. Communiqué du FC HIRTZBACH – tirage de la tombola

Le tirage de la tombola du 90^e anniversaire du FCH a été effectué le samedi 08 décembre 2018 à l'occasion de la fête de fin d'année des vétérans.

Voici les numéros gagnants (numéros figurant sur la plaquette programme) : **60 - 47 - 31 - 154 - 173 - 188 - 227 - 243 - 280 - 302 - 354 - 332**.

Les gagnants sont invités à se faire connaître à la mairie (tél. : 03.89.40.99.21) **avant le 31 janvier 2019**. Les lots non retirés resteront acquis au FCH.

9. Taxi pour les aînés – Service d'Aide à la Mobilité

A partir du 1er janvier 2019, le service d'Aide à la Mobilité (nouvelle dénomination de l'ancien Taxi pour les aînés) proposé par la Communauté de Communes Sundgau (CCS) connaît de nouveaux changements.

Le service s'adresse :

- aux personnes âgées de 75 ans ou plus ;
- aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (taux d'incapacité d'au moins 80 %) ;
- aux personnes majeures **momentanément dans l'incapacité de conduire** (pour les rendez-vous médicaux uniquement).

L'ayant droit peut être accompagné par une personne de son choix.

Le service fonctionne du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, hors jours fériés.

Les déplacements sont autorisés dans le périmètre de la CCS (de Hochstatt à Lucelle...), vers les hôpitaux et cabinets médicaux spécialisés de Mulhouse et de Saint-Louis, ainsi que vers les maisons de retraite de Bellemagny, Bréchaumont, Dannemarie, Seppois-le-Bas et de la région mulhousienne.

Le service est limité à 50 trajets aller annuels (25 trajets aller-retour), correspondant à 2 carnets de tickets transport par an.

Pour adhérer au service, il convient de contacter la CCS au 03.89.08.36.20 et de remplir une fiche de renseignement, accompagnée de pièces justificatives.

A réception du dossier, la CCS enverra un carnet de transport prérempli à l'utilisateur.

Les réservations se font auprès de la **Société de transport MOVEO** (la seule habilitée sur l'ensemble du territoire desservi, désormais), entre 9 h et 12 h – 14 h et 17 h.

Contact : Tél. : 09.82.55.00.30 - Email : contact@moveo.online

Toute course doit être réservée avant 17 h la veille du déplacement.

La tarification du service est en baisse :

	Tarif aller	Tarif A/R
0 – 10 km	5 €	10 €
11 – 20 km	9 €	18 €
21 – 30 km	13 €	26 €
Plus de 30 km	15 €	30 €

Dépliant et renseignement sur demande à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

10. Gestion des déchets

C'est donc à partir du 1^{er} janvier 2019 qu'entrera officiellement en vigueur le nouveau mode de gestion, de collecte et de tarification des déchets, auquel nous avons tous « plus ou moins » eu le temps de nous habituer, depuis le mois d'avril 2018.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères disparaît (elle était collectée avec la taxe foncière) au profit d'une redevance fixe établie sur un nombre de levées forfaitaire, toute levée supplémentaire étant facturée en sus. C'est donc un système plus juste et équitable fondé sur les déchets réels présentés par chaque foyer.

Pour que ce service fonctionne correctement, il importe que chaque foyer soit muni d'un bac noir (ordures ménagères) et d'un bac brun (biodéchets). Si ce n'est pas le cas, il convient de contacter la Communauté de Communes Sundgau (CCS) **au 03.89.08.36.24**.

Et c'est à ce même numéro qu'il faut signaler tout changement (composition du foyer, déménagement/emménagement, arrivées/départs,...).

Les calendriers guides du tri 2019 seront distribués à la population début janvier. En revanche, les sacs (transparents / biodéchets) ne seront plus et doivent être retirés à la mairie aux heures d'ouverture.

Oublis de collecte : il convient de les signaler rapidement (si possible le jour de la collecte) soit à la CCS (03.89.08.36.24), soit à la mairie (03.89.40.99.21).

11. Communiqué important de la Communauté de Communes Sundgau

Dans le cadre de la loi NotrE, la gestion de l'eau potable de notre commune est transférée à la Communauté de Communes Sundgau à partir du 1^{er} janvier 2019.

La personne à contacter concernant vos éventuelles questions sur la facture d'eau **reste la commune pour l'année 2019.**

Les personnes à contacter pour d'éventuels soucis sur votre raccordement seront joignables au pôle eau potable et assainissement de la Communauté de Communes SUNDGAU au 03 89 08 36 20 (quartier plessier-Bâtiment 3 - 2^{ème} étage). Elles répondront à toutes vos questions.

En cas de constatation d'une fuite sur le réseau d'eau la journée, la nuit ou le week-end, vous pourrez joindre une personne d'astreinte au 03 89 68 92 27 (attention il s'agit d'un numéro d'astreinte, à n'utiliser qu'en cas d'urgence).

Si vous quittez la commune merci de le signaler par téléphone ou par mail à la Mairie de Hirtzbach. Il faudra transmettre vos coordonnées, votre future adresse et l'index du compteur d'eau relevé le jour de votre départ.

Les analyses d'eau règlementaires seront disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau, sur le site internet de l'ARS (www.grand-est.ars.sante.fr catégorie collectivité territoriale > eau potable) et seront affichées dans le panneau extérieur de la Mairie.

L'ensemble des renseignements seront disponibles prochainement sur le site internet www.cc-sundgau.fr.

12. Analyse d'eau

Les prélèvements d'eau du réseau communal effectués le 14 novembre 2018 ont, comme de coutume, confirmé la bonne tenue de notre eau, dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés (microbiologie, équilibre calco-carbonique, oligo-éléments, minéralisation) respectent les limites et les références de qualité requises.

Les résultats complets de cette analyse sont consultables par le public en mairie (panneau d'affichage extérieur).

13. Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Nous rappelons que les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs voyageant à l'étranger non accompagnés de leurs parents ne sont plus délivrées par la mairie depuis le 15 janvier 2017.

Le formulaire Cerfa 15646*01 peut être téléchargé sur le site : www.service-public.fr.

Il est valable un an et doit être signé par un des parents titulaire de l'autorité parentale. Ce formulaire devra être présenté lors de tout contrôle par l'enfant voyageant à l'étranger, en plus de sa carte d'identité ou de son

passport, d'une copie du titre d'identité du parent signataire et (s'il y a lieu, en fonction du pays de destination) du visa.

14. Liste électorale

Une loi du 1^{er} août 2016 a réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Il en résulte essentiellement que :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont désormais reçues et instruites tout au long de l'année ;
- les personnes souhaitant prendre part aux élections européennes du 26 mai 2019 auront jusqu'au 31 mars 2019 pour s'inscrire sur la liste électorale (jusqu'à présent, la date limite d'inscription était fixée au 31.12 de l'année précédant celle du scrutin).

Cette réforme impliquant une refonte de la liste électorale, désormais extraite du REU, les électeurs de la Commune recevront tous une nouvelle carte électorale à partir du mois d'avril 2019.

15. Permanences du Cercle des Propriétaires et Copropriétaires du Pays de Saint-Louis, d'Altkirch et de Sierentz

Dans le bulletin du mois de décembre 2018, nous indiquions que les permanences du Cercle des Propriétaires étaient organisées à ALTKIRCH le 2^e mardi du mois.

Or M. Denis ALBISSER nous prie de rectifier ces informations erronées, à savoir que les permanences du Cercle ont lieu en réalité tous les 2^e lundis du mois, de 18 h à 19 h 30 à la Mairie d'ALTKIRCH, et que c'est lui-même qui en assure l'accueil.

16. Communiqué du CAUE du Haut-Rhin

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) est un service public et de conseil gratuit pour toutes celles et ceux qui souhaitent entreprendre des travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement.

- Vous avez un projet de construction, d'aménagement, d'extension, de réhabilitation ou de ravalement ? Le CAUE apporte une aide à la décision et met à votre disposition un expert pour vous guider, vous orienter et vous assister vers la réussite de votre projet.
- Vous êtes propriétaire d'une maison alsacienne et vous souhaitez la rénover ? Vous voulez acquérir une maison alsacienne et vous souhaitez en connaître l'état global ? Le CAUE est là pour vous accompagner.

Contact : 03.89.23.33.01

Email : info@caue68.com

Site : www.caue68.com

17. Communiqué du Crédit Mutuel

L'agence locale du Crédit Mutuel se dote d'une nouvelle équipe en charge de l'accueil du public, conduite par M. Julien ENCARNACAO, qui sera secondé par M. Jérémy BOIVEAU, ainsi que par un autre chargé de clientèle spécialisé dans les affaires patrimoniales.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Hirtzbach et invitons les sociétaires locaux à leur réserver un bon accueil.

18. Communiqué de la Bougeotte

Les membres de la Bougeotte ont mis tout leur cœur, avec le soutien des nombreux bénévoles qui les ont rejoints, à parer notre beau village de décorations de Noël plus belles et originales les unes que les autres, en y consacrant beaucoup de temps, d'amour et de patience.

Aussi, c'est avec une profonde déception doublée d'une indignation légitime qu'ils ont découvert le spectacle désolant des actes de vandalisme répétés, perpétrés par des individus sans état d'âme et dépourvus de tout sens moral (sans doute les mêmes écervelés qui ont incendié par deux fois les bacs à déchets de la mairie...).

L'équipe, loin de se décourager, s'est aussitôt affairée à réparer les dégâts, remplacer les décorations et rétablir les lieux (plusieurs fois de suite !) afin de permettre à la magie de Noël d'opérer...

Cela dit, les boules et guirlandes viennent à manquer, de sorte que la Bougeotte lance un appel à la population afin de lui donner les moyens de poursuivre sa quête généreuse et bénévole pour notre plaisir à tous.

Si donc vous deviez vous séparer de vos anciennes décorations de Noël, ne les jetez pas mais pensez à les offrir à la Bougeotte, en contactant Martine HELL au 07.84.44.05.71.

D'avance un grand merci.

19. Actes de naissance dématérialisés

Vous demandez un passeport ou une carte d'identité ?

Si vous êtes né(e) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif.

Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur : <https://ants.gouv.fr/>, rubrique « les solutions » puis « COMEDec » puis « Villes adhérentes à la dématérialisation ».

Pour connaître la liste des pièces à fournir pour un passeport ou une carte d'identité, connectez-vous sur : <https://www.service-public.fr> rubrique « Papiers – Citoyenneté » puis « Passeport » ou « carte d'identité ».

20. Eclairage public

A partir du 1^{er} janvier 2019, la Commune récupère la compétence Eclairage public, jusqu'ici exercée par la Communauté de Communes Sundgau. Le marché de maintenance du réseau a été attribué à l'entreprise PONTIGGIA

Les pannes et dysfonctionnements sont à signaler à la mairie qui les remontera dorénavant directement au prestataire.

21. Conseils avant l'hiver

Comme chaque année, nous nous permettons de rappeler un certain nombre de principes et prodiguer quelques conseils à l'approche de la saison froide, à savoir :

- balayage et enlèvement des neiges :
l'attention des habitants est attirée sur le fait qu'au terme des dispositions de la loi municipale du 06 juin 1985, le balayage des trottoirs et l'enlèvement des neiges sur ceux-ci constituent, en principe, une charge de la propriété.
Le propriétaire est responsable même s'il n'habite ni la maison, ni la Commune, aussi bien quand la maison est occupée par un locataire que lorsqu'elle est inhabitée ;
- dégagement des caniveaux et des regards, pour permettre l'écoulement rapide de l'eau au moment du dégel ;
- protection des compteurs d'eau contre le gel :
en cas de dégâts dus au gel, le remplacement du compteur est à la charge du propriétaire.

22. La Mission Locale : un savoir-faire au service des jeunes



Ex « PAIO », la **Mission Locale Sundgau 3 Frontières** fait partie du réseau national des missions locales qui accueillent tous les jeunes de 16 à 25 ans, avec un accompagnement et des solutions personnalisées.

La Mission Locale apporte à chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés, des réponses individualisées : élaborer un projet professionnel, construire un parcours qualifiant, déterminer la formation la plus adaptée, accompagner la recherche d'emploi, faire le lien avec les entreprises, rédiger un CV, préparer aux entretiens d'embauche,...

Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès à l'autonomie des jeunes avec un objectif prioritaire, l'emploi.

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous recherchez un soutien pour aboutir dans vos démarches ?

Les conseillers de la Mission Locale sont là pour vous écouter et vous guider, pour vous aider à réussir votre insertion sociale et professionnelle : ORIENTATION, QUALIFICATION, ACCES A L'EMPLOI.

Ils sont présents à chaque étape de votre parcours professionnel.

Les conseillers de la Mission locale reçoivent les jeunes en entretiens sur RDV à Altkirch et Saint-Louis et dans certaines communes lors de permanences délocalisées :

Saint-Louis
90, rue de Mulhouse
Tél : 03 89 69 97 75
accueil@mls3f.fr

Altkirch
39, av du 8^{ème} Hussards
Tél : 03 89 08 96 71
www.mls3f.fr

23. Petites annonces

Particulier loue appartement F2 + garage et cave dans la résidence « Le Clos du Moulin ». Cuisine équipée, sdb, séjour et 1 chambre (total :46 m²).

Loyer : 510 € / mois charges comprises.

Téléphone : 03 89 07 97 74.

24. Remerciements

Joseph GSCHWIND a été très touché par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui lui ont été témoignées à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire. Il remercie tout particulièrement M. le Maire et ses adjoints, le Crédit Mutuel et l'ensemble des amis, voisins et connaissances qui ont partagé ce moment de convivialité avec son épouse et lui (visites, cadeaux, appels téléphoniques).

25. Etat civil

Naissance :

- Le 23 novembre 2018 à MULHOUSE est née Lindsay qui fait la joie de ses parents, Fabien HARTMANN et Sandrine KLEIBER et de ses frères et sœurs, demeurant ensemble, 5 rue Principale ;
- le 30 novembre 2018 à ALTKIRCH est né Ellyot qui fait la joie de ses parents, Thomas GUTTINGER et Marion HOSATTE et de ses frères, demeurant ensemble 15 rue des Violettes.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

Décès :

Le 27 novembre 2018 à MULHOUSE nous a quittés Jean-Marie DIEBOLT, à l'âge de 69 ans.

26. Les grands anniversaires de janvier 2019

66 ans :	Mme KOHLER	Martine née KLEIBER
68 ans :	M. KOENIG	Jean-Jacques
70 ans :	Mme KARA	Hava née KILIC
	Mme SCHWOEHRER	Anne-Marie née WELTER
	Mme STEHLIN	Elianne née KETTELA

71 ans :	M. HEITZMANN	Michel
	M. YAHIA	Djemai
72 ans :	Mme SCHARTNER	Eliane née SCHURCK
	M. MUNCK	Bernard
73 ans :	M. UEBERSCHLAG	Georges
74 ans :	M. HEINIS	François
	Mme MECKER	Liliane née PFLIEGER
77 ans :	Mme LANG	Anne née SCHOTT
79 ans :	Mme ROSSE	Marie Anne née ZIMMERMANN
	Mme BRUNNER	Charlotte née SCHMITT
81 ans :	M SCHNOEBELEN	Georges
83 ans :	Mme HARTMANN	Sonia née WEIGEL
84 ans :	M. BRUNNER	Pierre
86 ans :	Mme WALCH	Marie-Antoinette née HARTMANN
87 ans :	M. MUNCH	Roger
88 ans :	Mme JERMANN	Rose née SCHMALTZ
89 ans :	Mme RHEIN	Georgette née MULLER
	Mme MORGEN	Jeannette née MEYER
90 ans :	Mme SPECKLIN	Marie-Antoinette née JERMANN
94 ans :	Mme BRITZ	Hélène née ETTER
	Mme ISSELIN	Valérie née MULLER

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél : 03.89.40.99.21 – Fax : 03.89.40.96.40

Courriel : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

- Les lundis et mercredis de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h ;
- Les mardis et jeudis de 10 h à 12 h ;
- Les vendredis de 17 h à 18 h 30.

Fermeture de la mairie durant les fêtes

Le secrétariat de mairie sera fermé au public **du lundi 24 décembre au vendredi 28 décembre 2018 inclus.**

Une permanence sera cependant assurée **le lundi 31 décembre 2018 de 11 h à 12 h.**



**BON DEPART A TOUS
POUR 2019 !**